

Puits canadien, pompe à chaleur chauffe-eau solaire et... bonne vieille cheminée

M.C..

Publié le 16 octobre 2006

Actualisé le 16 octobre 2006 : 07h35

Un promoteur alsacien s'est lancé dans l'habitat écologiquement correct. Il vient d'obtenir le nouveau label.

SI CE N'EST cette curieuse cheminée en aluminium qui émerge dans un coin du jardin, ce bac à compost à proximité de la cuisine ou encore, ces panneaux solaires noirs glissés entre les tuiles d'un toit ardoise, rien ne différencie vraiment cette maison de ses deux petites soeurs installées à l'entrée de Pfaffenhoffen, une bourgade du Bas-Rhin. Et pourtant, elle représente clairement un pari sur l'avenir pour Denis Krauth, président de l'entreprise Maisons Hanau.

Il y a tout juste un an, ce promoteur décide de raser la traditionnelle maison témoin à colombage pour la remplacer par une demeure cumulant tout ce qui peut se faire en matière de construction environnementale. « Sans oublier que nous nous adressons au grand public », souligne le jeune patron qui revendique une sensibilité à l'écologie « comme beaucoup de ceux de ma génération ». La proximité avec l'Allemagne n'y est pas pour rien : « Les premières demandes sont venues de nos voisins qui faisaient construire en France. »

Lorsqu'il se lance dans l'aventure, Denis Krauth décide de faire les choses dans les règles de l'art. Il vise la nouvelle norme NF maison individuelle HQE (haute qualité environnementale). La récompense tombe dans les tout derniers jours de septembre. Son entreprise est, avec cinq autres, l'une des premières à obtenir le nouveau label (il faut pour cela remplir un nombre minimum de critères environnementaux contenus dans un cahier des charges). Priorité a d'abord été donnée aux économies d'énergie. Cela passe par la construction d'un puits - canadien : de l'air capté à l'extérieur va se réchauffer en hiver ou se refroidir en été en circulant dans un vaste labyrinthe de tuyaux circulant sous terre avant d'entrer dans la maison par de classiques bouches d'aération. « C'est de 4 à 6 degrés de plus ou de moins selon la saison », explique Denis Krauth. Encore plus incontournable, la pompe à chaleur en lieu et place de la traditionnelle chaudière au gaz ou au fuel. « Cela revient à 38 euros par mois contre 115 à 125 euros pour un chauffage classique avec une énergie fossile », ajoute-t-il. Toujours au chapitre énergie, la maison est équipée d'un chauffe-eau solaire, « de quoi fournir de l'eau chaude pour une famille de quatre personnes ». Enfin la cheminée qui agrémente le salon permet, si nécessaire, d'assurer 70 % des besoins de chauffage.

Un point noir : le coût

Au-delà de ces outils techniques, l'obtention du label suppose également tout un travail sur l'orientation. Les grandes baies vitrées du salon sont ouvertes sur le sud pour gagner de la chaleur en hiver. « Mais la terrasse qui le prolonge est en bois pour éviter une trop forte réverbération de la pierre en été. » Sans oublier d'autres innovations telles qu'une citerne de près de 4 000 litres cachée dans le jardin, permettant de récupérer les eaux de pluie, une peinture pour les murs exempte de composés organiques volatiles, ou encore du papier peint fabriqué à partir de fibres naturelles... Bien sûr, les puristes trouveront toujours à redire. Le pin qui sert à la fabrication de l'escalier vient certes des forêts alentour, mais n'est pas sans traitement. Idem pour le plancher, même s'il est issu d'une forêt gérée « durablement ». Le constructeur n'a pas non plus opté pour le système de toilettes sèches, qui n'utilise pas d'eau pour évacuer. Qu'importe. Si toutes les habitations disposaient de ce qu'offrent les maisons NF HQE, les progrès en matière d'environnement seraient évidents. Reste un point noir : la facture liée à ces installations. Malgré les crédits d'impôts dont bénéficient le solaire, les pompes à chaleur ou encore l'isolation et les économies que cela peut générer à terme, « l'ensemble de ce qu'on propose représente un surcoût immédiat proche de 50 000 euros, pour moitié dû au seul puits canadien », reconnaît Denis Krauth. Choisir une peinture sans composé organique volatil, c'est multiplier le prix par trois. Mais l'entrepreneur en est persuadé : les matériaux vont se démocratiser et les prix vont baisser. Sans oublier les réglementations qui ne cessent de se renforcer.

